

Orguano-M®

3 - 2 - 2 + 4 MgO

Fertilisant organo-minéral à base de guano de poisson

L'avis Nature



COMPOSITION

Azote (N) total	3 %
<i>dont azote (N) organique d'origines végétale et animale, dont matières végétales, poudre de viande, guano de poisson, vinasses de betterave et poudre d'os.</i>	3 %
Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total	2 %
Oxyde de Potassium (K₂O) total	2 %
Oxyde de Magnésium (MgO) total	4 %

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Matière Organique (MO)	53 %
Matière Sèche (MS)	92 %
Rapport C/N	8,5
Masse volumique moyenne	800 à 900 kg/m³
Forme	Bouchon 5 mm
Norme	ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL - NF U42-001-3
Conditionnement	Sac 25 kg / palette 1350 kg ou Big-Bag 550 kg
Autorisé en Agriculture Biologique	conformément au règlement (UE) 2018/848

DESCRIPTION ET USAGES

Orguano-M® est un fertilisant organo-minéral élaboré à base de guano de poisson et tourteaux végétaux. La gamme Orguano-M® se distingue par les caractéristiques intrinsèques du guano de poisson (substances humiques, acides aminés, vitamines, lipides, éléments nutritifs majeurs et secondaires et oligo-éléments) et par les bénéfices conjoints des éléments nutritifs organiques et minéraux. La gamme Orguano-M® assure ainsi une nutrition continue, progressive et sans à-coups pour les cultures.

Pour plus d'informations sur le produit, consultez votre conseiller régional.

PRÉCONISATIONS

Vigne	0,8 à 3 t/ha
Arbres fruitiers (fruits à pépins, noyaux,...)	0,8 à 3 t/ha
Maraichage (plein champ)	0,8 à 3 t/ha
<i>Autres cultures et cultures sous abri, nous consulter</i>	

Les préconisations ne sont qu'informatives. Il appartient à l'utilisateur d'adapter les doses et stades d'application du produit en fonction du type de sol, des conditions climatiques, de l'état de la culture, des sensibilités variétales...

INFORMATIONS

Stockage à l'abri du soleil et de l'humidité dans un endroit sec et ventilé. Ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Mode d'emploi : Il est conseillé d'enfouir le produit. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage. La responsabilité du fabricant est expressément limitée à la fourniture d'un produit conforme à la concentration en éléments précisés sur l'étiquette. Le fabricant garantit la qualité d'un produit vendu et conservé dans son emballage d'origine. Chaque application constitue une adaptation dont l'utilisateur assume tous les risques. Entreprise certifiée sous système de Management de la Qualité ISO 9001 par l'AFNOR. Engrais organiques ou amendements / L'accès des animaux d'élevage aux pâturages et l'utilisation des récoltes comme fourrage sont interdits pendant au moins 21 jours après application. Ne pas dépasser la dose préconisée. Recommandations d'emploi : ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage. Le port des gants est recommandé. Éviter l'ingestion par les chiens.